



Président de la CCVO3F
Sébastien PONIATOWSKI

Vice-présidents de la CCVO3F

Pierre-Edouard EON
Développement économique
Jacques DELAUNE
Environnement Cadre de vie
Philippe VAN HYFTE
Environnement Cadre de vie
Bruno MACE
Tourisme et Culture
Didier DAGONET
Mutualisation des services et matériel
Loïc TAILLANTER
Numérique et Sécurité
Jérôme FRANÇOIS
Finances
Céline CAUDRON
Communication et Animation

Communauté de communes de la Vallée
de l'Oise et des 3 Forêts

1 Avenue Jules Dupré
95290 L'Isle-Adam - Tél : 01 34 69 12 06
ccvo3f.fr - contact@ccvo3f.fr

Directeur de la publication : Sébastien
Poniatowski, rédacteur en chef :
Céline Caudron, Rédaction : services
communautaires, Conception graphique :
Virginie Klein, Crédit photos : CCVO3F / iStock,
impression : STIP 01 34 91 91 73 - Imprimé
à 20500 exemplaires Papier issu de forêts
gérées durablement - STIP Imprimerie RCS
391 902 962

IMPRIM'VERT®

Chers habitants de la Vallée de l'Oise,

Vice-président délégué aux finances depuis le mois d'octobre 2023, c'est avec une grande fierté et un profond sens des responsabilités que je présentais le budget de notre communauté de communes le 8 décembre dernier. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude envers Sébastien Poniatowski, notre président, et Pierre-Edouard Éon, son 1^{er} vice-président, pour la confiance qu'ils m'accordent dans cette délicate mission.

Ce budget devra être affiné lorsque tous les chiffres de 2023 seront connus. Les excédents seront alors reportés sur 2024, donnant lieu au vote d'un Budget Supplémentaire (BS) courant avril. Mais surtout, il découle d'une démarche rigoureuse puisqu'il doit être équilibré au centime près et mettre en œuvre une politique qui fait consensus entre les 9 communes qui composent la CCVO3F.

Ainsi ce budget fixe 3 axes forts. Une deuxième phase de vidéoprotection viendra compléter le dispositif actuel, pour plus de sécurité. Les berges de l'Oise et des lisières de forêts bénéficieront d'aménagements spécifiques pour améliorer notre cadre de vie et des pistes cyclables seront créées pour faire le lien entre le « Plan vélo » du département et nos communes.

Par ailleurs, la CCVO3F continuera de soutenir la jeunesse en assurant une importante prise en charge des cycles de natation pour nos écoliers. Notre engagement envers nos aînés et les personnes en situation de handicap se traduit par la pérennisation du service de transport à la demande. Pour un coût symbolique de 30 € par an, les personnes de plus de 60 ans, celles ayant un handicap compatible avec le véhicule, les bénéficiaires du RSA et les demandeurs d'emploi peuvent accéder à ce moyen de transport flexible pour leurs rendez-vous médicaux, démarches administratives ou courses quotidiennes.

Enfin, tout cela est réalisé avec des finances saines puisque nous n'avons contracté qu'un seul emprunt. Notre taux d'endettement est maîtrisé. Cela témoigne de notre engagement à gérer les ressources de manière responsable, assurant ainsi un avenir financier solide pour notre intercommunalité.

Je vous adresse à toutes et tous mes vœux les plus chaleureux, souhaitant que 2024 soit une année de prospérité, de solidarité et de réussite pour chacun d'entre vous !

Jérôme François

Maire de Mériel

Vice-président de la CCVO3F en charge
des Finances



BUDGET 2024

À l'occasion du Conseil communautaire du 8 décembre 2023, les élus de notre Communauté de communes ont adopté le budget 2024. Bien qu'il s'inscrive dans un contexte économique incertain, le budget 2024 se veut raisonnable et maîtrisé, tout en poursuivant les objectifs de la CCVO3F.

Le budget voté s'élève à 16,5 millions d'euros répartis en fonctionnement à hauteur de 15,9 millions d'euros et en investissement pour un montant de 620 000 €. Les priorités du budget 2024 vont permettre d'une part de renforcer et de déployer des actions existantes et d'autre part d'initier de nouveaux services auprès de nos communes.

- **Poursuite de la mutualisation des services** : Transport à la Demande, Relais Petite Enfance, lieu d'accueil Parents Enfants, enlèvement des dépôts sauvages, des graffitis et des nids de frelons, événements sportifs et culturels. En étude, mise en réseau des bibliothèques.

- **Financement et services** : piscine de L'Isle-Adam-Parmain, office de tourisme communautaire, associations permettant le développement économique de notre territoire notamment avec des aides pour la création d'entreprises.
- **Développement des mobilités** : création des premières pistes cyclables courant 2024, mise en place du troisième circuit de vélotourisme fin mars, phase n°2 de l'installation des bornes électriques de rechargement pour les véhicules dans l'ensemble des communes, poursuite de la mise à disposition du transport à la demande.
- **Renforcement de la sécurité** : lancement de la phase II du programme d'installation de vidéoprotection dans chaque commune.
- **Poursuite du désendettement** de l'intercommunalité.



MAGEO

Porté par les Voies Navigables de France (VNF), le projet MAGEO désigne la mise au gabarit européen Vb du chenal de navigation de l'Oise canalisé sur environ 42 km, au Sud de la confluence de l'Aisne sur les biefs de Venette, de Verberie, de Sarron et de Creil, entre les villes de Compiègne et Creil et la réalisation sur ces mêmes biefs de rescindements ou rectifications du cours de la rivière de l'Oise pour permettre la navigation des porteurs dits « grands rhénans ».

Ce nouveau corridor européen de fret fluvial entre les ports du Havre, de Rouen, Paris, Dunkerque, Anvers, Liège et Rotterdam/Amsterdam aurait pour objectif de décongestionner le trafic routier et de proposer un mode de transport plus économique.

À l'occasion du Conseil communautaire tenu en décembre à L'Isle-Adam, les élus de la CCVO3F ont unanimement :

- **Rappelé leur attachement à la préservation des berges de l'Oise** et leur préoccupation quant à l'impact du Projet sur la régulation des crues en aval de Creil ;
- **Emis des réserves** concernant la capacité d'anticipation des ondes de crue sur le nouvel ouvrage de compensation de Verneuil-en-Halatte, élément indispensable à la pleine efficacité du Projet et déploré l'absence de garanties suffisantes fournies par VNF pour s'assurer d'un modèle d'anticipation fiable ;
- **Demandé la production d'études complémentaires** visant notamment à établir l'impact du Projet pour les villes situées en aval de Creil en termes de risques de crues, de durée de submersion et de protection des berges ;
- **Demandé à être intégrés à la consultation publique** mise en œuvre dans le cadre de la réalisation du projet.





LE SDRIF-E C'EST QUOI ?

Le Schéma Directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) Environnemental est le document de référence pour la planification stratégique afin d'encadrer la croissance urbaine, l'utilisation de l'espace et de favoriser le rayonnement international de la région. L'objectif est de garantir un cadre de vie de qualité aux Franciliens à l'horizon 2040.

Mis en œuvre il y a 10 ans, le précédent schéma de planification ne permettait plus d'accompagner les grandes mutations que nous imposent les bouleversements de notre siècle tels que le changement climatique, la désindustrialisation ou encore les fractures sociales et territoriales.

Partant de ce constat, le SDRIF-E constituera, une fois définitivement adopté, **le document de référence pour l'aménagement de l'Île-de-France et la planification stratégique du territoire.**

Lancée en mars 2022, la grande concertation menée en 3 phases sur le futur SDRIF-E a permis de recueillir l'avis de près de 20.000 Franciliens pour élaborer le projet de territoire de la région à l'horizon 2040.

Durant cette année d'échanges, associations, collectivités, acteurs économiques et habitants du territoire ont ainsi été invités à exprimer leurs attentes sur l'avenir de l'Île-de-France dans de multiples domaines. Le 12 juillet 2023, ce projet de SDRIF-E « Objectif 2040 » a été arrêté par le Conseil Régional en séance plénière.

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts ainsi que les communes ont apporté leurs contributions afin que **notre territoire** puisse se développer en tenant compte de **ses besoins**.



LES OLYMPIADES INTERCOMMUNALES

En cette année des JO 2024 à Paris, la CCVO3F prépare ses Olympiades qui se dérouleront les **1^{er} et 2 juin 2024**.

Le samedi, les communes organiseront des épreuves sportives ouvertes aux petits et grands.

Le dimanche à L'Isle Adam, autour de moments festifs, toutes les équipes ayant participé la veille dans les communes se mesureront lors de défis sportifs et culturels.

Retenez bien les dates, renseignez-vous auprès de votre commune et inscrivez-vous pour partager des instants sportifs et conviviaux.



VELOTOURISME

Sous forme de boucle, la CCVO3F a réalisé **le tracé de son 3^e circuit vélotourisme** qui emprunte la forêt de L'Isle-Adam, vous fait découvrir la plaine de Nerville-la-Forêt, la ferme de la Cave et l'église du XII^e siècle de Presles pour terminer sa course le long des berges de l'Oise.

D'une distance d'environ 21 km, il sera praticable à vélo ou à pied dès les premiers jours du printemps, moment auquel il sera officiellement inauguré.



FORET DE MAUBUISSON

Au cœur du Val d'Oise, sur notre territoire, une nouvelle forêt voit le jour entre la vallée de Montmorency et l'agglomération de Cergy-Pontoise, sur une vaste plaine polluée durant un siècle par l'épandage des eaux usées de l'agglomération parisienne.

Activement soutenu par l'État, le projet rassemble dans une réjouissante unanimité, la Région Île-de France, le Département du Val-d'Oise, la Communauté d'agglomération Val Parisien et les communes de Méry-sur-Oise et Saint-Ouen-L'Aumône. **À la fin de 2023, 250 hectares ont été plantés ou aménagés en espaces ouverts.**

Une mosaïque de milieux naturels associée à une grande diversité végétale donnera toute sa place à la biodiversité.

Mais la nature impose son tempo. Il faudra du temps pour que les arbres parviennent à maturité et déploient tous leurs bienfaits environnementaux. Le chemin sera long, qu'importe ! La Forêt de Maubuisson prépare le futur du territoire, elle le structure et redonne à la nature son rôle inestimable.

Les chiffres clés :

- 7 communes et 3 intercommunalités
- 1340 hectares de superficie au total
- 575 000 arbres plantés d'ici février 2024
- 1 million d'arbres plantés à terme
- 1 500 à 2 500 plants repiqués à l'hectare
- 8 millions d'euros investis par le Département
- 30 essences d'arbres différentes



Agenda intercommunal

Parmain



Les « Fous de la Rampe »
Samedi 27 janvier à 20h30
Salle Jean Sarment

Mériel



Oum Pa Pa
Dimanche 28 janvier à 16h
Espace Rive Gauche

Méry-sur-Oise



La Grande Chocolaterie
les 3 et 4 février
Château de Méry-sur-Oise

Méry-sur-Oise



Anne Roumanoff
Samedi 2 mars à 20h30
La Luciole

Presles



Soirée Tartiflette
Vendredi 8 mars à 19h
Centre des Sports et Loisirs (CSL)

Parmain



Carnaval
Samedi 9 mars
Stade Jacques Hunaut

Mériel



Owen's friends and dancers
Samedi 16 mars à 20h30
Espace Rive Gauche

L'Isle-Adam



Carnaval
Samedi 16 mars
Place de Verdun

Presles



Métiers de la Défense
Samedi 23 mars
Centre des Sports et Loisirs (CSL)

L'Isle-Adam



Jules Box
Samedi 23 mars
La Scène Adamoise

Parmain



Parmain en fête
Dimanche 26 mai
Allée des Peupliers

Mériel



Vamp privée.com
Samedi 27 avril à 20h30
Espace Rive Gauche

GRUPE D'OPPOSITION

Notre Intercommunalité possède un patrimoine riche de plusieurs monuments historiques. Cependant cela peut s'avérer source de complications lorsqu'il s'agit de rénover son logement. En effet, les architectes des bâtiments de France (ABF), pour préserver ces monuments, imposent des règles strictes mais nécessaires qui induisent des surcoûts importants concernant l'utilisation des matériaux. Nous proposons que notre intercommunalité, bien qu'obnubilée par l'installation des caméras de vidéosurveillance, accompagne enfin ses habitants en mettant en place un fond Patrimoine pour les aider à amoindrir le surcoût des travaux lié aux prescriptions des ABF.

Carine PELEGRIN - www.oxygene2026.fr